



COMPTE-RENDU

ASSISES

DES MÉTIERS

DE

L'IMPRIMERIE

Acte | MONTREUIL  
7 décembre 2016

Avec le soutien du Fonds Social Européen



filpac cgt Fédération des travailleurs  
des industries du livre,  
du papier et de la communication CGT

# ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE



## PROGRAMME du mercredi 7 décembre 2016

9 h 00 > 17 h 30

de 9 h 00 à 9 h 30

Accueil des participants

de 9 h 30 à 10 h 00

Présentation et introduction aux débats de la journée

de 10 h 00 à 11 h 15

**1<sup>ère</sup> table ronde / Connaître le présent pour préparer l'avenir** (page 5)

- Les grandes tendances actuelles industrielles et sociales en France et en Europe
- Des stratégies d'entreprises de destruction de valeur
- Un double mouvement entre atomisation et concentration
- Une histoire de filière

de 11 h 30 à 13 h 00

**2<sup>e</sup> table ronde / Technologies numériques entre opportunités et risques, un nouveau modèle économique à élaborer** (page 11)

- L'impact des nouvelles technologies de l'édition à la distribution
- Vers un nouveau paysage graphique
- Concurrence ou mutualisation

de 14 h 30 à 15 h 45

**3<sup>e</sup> table ronde / La formation et la reconnaissance des qualifications comme leviers de maintien et de développement de l'emploi** (page 17)

- Dessiner les besoins et donner les moyens
- La politique de formation, véritable revendication
- En finir avec la destruction d'emplois

de 16 h 00 à 17 h 30

**4<sup>e</sup> table ronde / Peser sur les stratégies d'entreprises pour donner de réelles perspectives à l'imprimé** (page 22)

- Information et choix de société
- De nouvelles régulations sont possibles
- L'imprimé comme support de la démocratie et de la culture

Intervention de clôture de **Patrick Bauret, secrétaire général de la Filpac-CGT**

## PRÉSENTATION ET INTRODUCTION AUX DÉBATS DE LA JOURNÉE

---

---

**Patrick Bauret** remercie les personnes présentes à l'occasion de ces premières **ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE**.

---

**Pascal Lefèbre** prononce le discours d'introduction devant les membres de l'assistance.

---

Chers amis, chers camarades, les Assises des métiers de l'imprimerie se tiennent en ce mercredi 7 décembre 2016. Il s'agit d'une occasion unique de prendre le temps collectivement de débattre et d'échanger sur la manière dont nous souhaitons aborder l'avenir de nos métiers. Loin d'un fatalisme bien assis sur des certitudes qui restent bien souvent sans fondement sur la disparition du papier et de son impression, notre fédération et ses syndicats souhaitent affirmer qu'il existe bel et bien un avenir pour l'ensemble des secteurs de l'imprimerie. Celui-ci passe inévitablement par la détermination et l'action des salariés du secteur.

« Rien ne peut se faire sans nous, et tout doit passer par nous » : voilà, en quelques mots, la synthèse de ces Assises des métiers de l'imprimerie et du projet soutenu par le FSE.

Le cofinancement via le Fonds Social Européen ne remet aucunement en cause les fondements de notre syndicalisme, ni ses actions à venir. Encore faut-il définir ensemble les contours de notre action, ainsi que les projets et revendications que nous voulons porter.

Lorsque la direction fédérale de l'époque a conçu en 2014 le projet que nous portons à partir d'aujourd'hui, c'est bien pour se donner les moyens de réflexion et d'élaboration collective afin de mieux coordonner nos actions futures au sein des entreprises, branches professionnelles concernées et groupes européens. La dimension européenne a donc toute son importance : à ce titre, je tiens à remercier nos camarades des syndicats européens qui nous font l'honneur de participer à nos travaux.

Notre filière est malmenée depuis trop longtemps. La baisse des volumes imprimés est certes incontestable, mais pas inéluctable. Nous pouvons enrayer cette chute à certaines conditions, et trouver les ressorts nécessaires au rebond de l'imprimé au sein de l'ensemble des secteurs.

Ni méthode Coué, ni volontarisme aveugle ne suffiront ; mais plutôt une volonté indéfectible, et une dose de détermination : la marque de notre syndicalisme issue de nos métiers du livre, du papier et de la communication.

Nous prenons en compte l'impact majeur du numérique, ses répercussions sociétales et sociales. Les modes de consommation de l'information et la communication évoluent, leurs valorisations et fabrications également.

Nous constatons qu'une génération est sacrifiée et précarisée par certains. Le rapport de cette génération au support papier se construit de fait par rapport à leurs moyens économiques ; mais aussi en fonction de la diffusion de ces supports, leur accessibilité et les habitudes de lecture acquises dès le plus jeune âge. L'accès au support papier imprimé conditionne ainsi fortement son usage. La récente réforme scolaire impulsée par l'actuel gouvernement pousse les jeunes générations dans les bras des monstres du numérique mondial appelés GAFA (Google Apple Facebook Amazon). Mais, n'est-il pas paradoxal que les grands dirigeants de ces pieuvres du net envoient leurs enfants dans des officines scolaires où le numérique n'a pas le droit de citer et le papier reste le support de la réflexion et de l'apprentissage ?

« Aux masses les écrans, aux élites le papier » Nous n'opposerons pas un support à l'autre : en effet, nous considérons que chacun a sa place et sa fonction sociale. Ni la radio, ni la télévision, ni feu le minitel n'ont tué le support papier. Pourquoi penser alors que cette nouvelle technologie le fasse ?

Durant ces assises, nous attendons diverses contributions, mais aussi l'enrichissement de notre réflexion afin d'étayer au mieux notre plateforme revendicative concernant : d'une part, une loi pour l'information libre et indépendante des forces de l'argent et pressions politiques ; d'autre part, une politique d'investissement soutenue dans la filière graphique notamment grâce à de nouvelles régulations économiques et sociales.

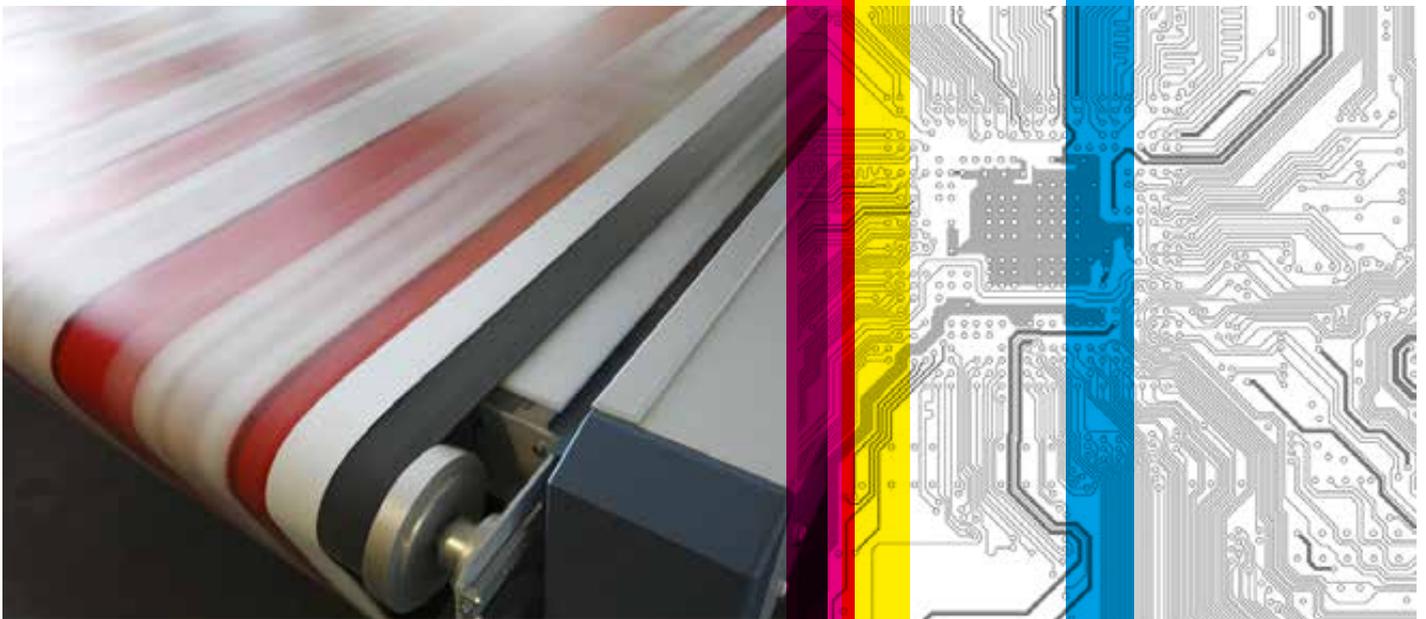
Nous ne partons pas de rien ; d'ailleurs, les témoignages de demain, dans le cadre des 30 ans de notre fédération, le prouvent. Nombre d'écrits fédéraux ont déjà balisé les grandes lignes de nos axes revendicatifs. Reste maintenant à les faire connaître au plus grand nombre de salariés et d'intervenants institutionnels, afin de les faire partager aux premiers et de les imposer aux autres. Cette phase de déploiement fera partie de nouvelles assises l'an prochain. Entre temps, nous nous retrouverons lors de réunions dans



## PREMIÈRE TABLE RONDE **CONNAÎTRE LE PRÉSENT POUR PRÉPARER L'AVENIR**

---

- LES GRANDES TENDANCES ACTUELLES INDUSTRIELLES ET SOCIALES EN FRANCE ET EN EUROPE
- DES STRATÉGIES D'ENTREPRISES DE DESTRUCTION DE VALEUR
- UN DOUBLE MOUVEMENT ENTRE ATOMISATION ET CONCENTRATION
- UNE HISTOIRE DE FILIÈRE



---

**Patrick Bauret** précise que le sujet travaillé lors de ces **ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE** sera celui de l'avenir de l'imprimé en France. Quatre intervenants participeront à la première table ronde : **Tonio Delgado, Mario Ciona, Brahim Bouchareb** et **Simon Dubbins**. Celle-ci sera animée par **Pascal Lefèbvre**.

---

**Pascal Lefèbvre** indique que les éléments chiffrés et projetés ne dévoilent pas un secteur au meilleur de sa forme. Nombre d'emplois ont été détruits, soit près de 25 % des emplois totaux sur la dernière décennie. Néanmoins, nous avons connaissance de certaines réussites. Le paysage graphique est également plus contrasté que la brutalité des chiffres mentionnés dans ce film.

Je laisse la parole à **Tonio Delgado**, expert économique pour les comités d'entreprise, spécialisé dans les industries graphiques, la presse et sa distribution. Suite aux données fournies au sein de ce film, pouvez-vous nous donner, au travers de votre expérience, quelques éléments d'appréciation de la situation réelle que vous rencontrez ; mais aussi des raisons d'espérer et de travailler à un rebond possible, comme cela peut être le cas au sein des entreprises et du secteur que vous suivez : le labeur et les industries graphiques ?

---

**Tonio Delgado** mentionne deux belles réussites dans l'Hexagone : CPI, le premier groupe européen d'impression de livre ; PARAGON, un des premiers groupes au niveau de l'impression en continu. Il existe des

baisses de volumes et d'emplois, mais des potentiels importants subsistent. Durant la décennie 1980-1990, lorsqu'une entreprise était en défaillance elle disparaissait. Aujourd'hui, nous avons des possibilités pour le labeur, mais ces dernières sont marginales. Des groupes essaient également de se créer puisque l'une des spécificités et l'un des handicaps des industries est leur atomisation. Nous avons une multitude d'entreprises, les sociétés de plus de 50 salariés représentent uniquement 5 % des entreprises du secteur. Cette atomisation pose un problème de capacité d'investissement et rentabilité.

**Pascal Lefèbre** se tourne vers **Mario Ciona**.

Vous êtes secrétaire général du syndicat du livre de Bordeaux et membre de la direction fédérale en charge du labeur. Quel regard syndical portez-vous sur l'évolution sociale et économique des entreprises du secteur depuis une décennie ? Pouvez-vous également évoquer les évolutions conventionnelles à venir ?

**Mario Ciona** souligne que les faits constatés sur le terrain, notamment en Aquitaine, ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux observés au sein d'autres départements.

La situation est également très diverse selon les entreprises.

En Gironde, de nombreuses entreprises travaillent dans le domaine du vin et n'ont pas été impactées par les restructurations très importantes qui ont eu lieu vingt ans auparavant. Des sociétés ont disparu, mais elles ont été recrées par de plus petites structures. De grands groupes rachètent effectivement ces entreprises. Nous assistons ainsi à un réel intérêt de la part d'investisseurs.

La plupart des licenciements se sont passés ces dernières années, et certaines démarches semblent fonctionner sur les secteurs que je connais. En parallèle, il est difficile de sensibiliser les employeurs sur les besoins de formation ou les salariés sur la nécessité de continuer à travailler ensemble, d'éviter le dumping social ou entre collègues.

Malheureusement, les salariés viennent à notre rencontre à Bordeaux lorsque leur entreprise est sur le point de fermer. Nous ne sommes ainsi plus en capacité d'intervenir, de négocier, ou encore de tenter une forme de médiation.

Nous sommes également trop focalisés sur l'aspect juridique pour faire appliquer la convention collective. Au sein des sociétés, nous ne sommes pas suffisamment dotés de moyens pour influencer sur la situation au travers de la mobilisation des salariés ou par l'intermédiaire d'autres actions. Nous perdons énormément de salariés de la profession. Cela nous a amenés à réfléchir à la bonne stratégie à adopter pour continuer à aller de l'avant. Nous avons initié des rencontres, notamment le 22 novembre lors d'une assemblée du labeur qui s'est tenue à Paris.

La révision de la convention collective a été également imposée par les employeurs, ces derniers souhaitent la dénoncer. Nous avons pu empêcher cela. Nous essayons notamment d'étudier de quelle manière nous pourrions travailler avec d'autres branches connexes (reprographie, sérigraphie, presse hebdomadaire) afin de trouver des aménagements au niveau de notre convention collective. Nous travaillons sur le préambule de la CGT, celui-ci a été accepté par les autres organisations syndicales, les patrons n'ont également pas émis d'objections en la matière. Nous avons besoin de renforcer nos structures pour aller dans le bon sens.

**Pascal Lefèbre** présente **Brahim Bouchareb** : vous faites partie du groupe EBRA (Est Bourgogne Rhône-Alpes) constitué par le Crédit Mutuel, êtes membre de notre direction fédérale, et travaillez au sein du journal *L'Alsace*.

Aujourd'hui, la baisse de diffusion de la presse et ses ressources publicitaires impacte fortement les quotidiens, mais diverses stratégies existent pour faire face à cette situation. Malheureusement, au sein de votre groupe, l'une des orientations prises est celle de la destruction d'emplois. Pouvez-vous rendre compte de ce qu'il s'est produit au sein du groupe EBRA ? Vous pouvez également évoquer le projet alternatif envisagé en Alsace face à ces politiques de destruction.

**Brahim Bouchareb** précise que Michel Lucas est arrivé au sein du groupe EBRA en 2012. Le groupe était alors constitué de 7 000 salariés, aujourd'hui nous ne sommes plus que 4 000. Sa politique première est la réduction des coûts, et l'économie à effectuer au niveau de la masse salariale.

Michel Lucas n'a rien mis en œuvre à ce jour en termes de développement et d'investissement. Seul la société Euro-Information a bénéficié de financements, cette dernière maîtrise l'ensemble des flux notamment au niveau informatique.

Le groupe EBRA possède 5 rotatives et 5 centres d'impression, il regroupe 10 journaux. Le parc-machines

des centres d'impression est vieillissant. Michel Lucas ne souhaite pas investir à ce niveau, en précisant que l'avenir repose sur le numérique auprès de petites entités. De plus, ce dernier ne voit pas l'utilité de maintenir deux journaux dans l'Est de la France au vu de la faillite de la presse.

Au niveau de *L'Alsace* et des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, nous avons ainsi fait appel à des spécialistes. Ces derniers nous ont aidé à préparer un projet que nous avons communiqué auprès des salariés des deux titres. Celui-ci a été apprécié, nous attendons des remontées sur ce point. Notre plus grande crainte est de voir disparaître un centre d'impression. Michel Lucas pense également que le format tabloïd est le plus adapté pour le web.

**Pascal Lefèbre** affirme que cette explication illustre ce qu'il se produit au sein des groupes de presse en termes de concentration de moyens d'impression. Leur doctrine est d'homogénéiser l'information : « Une information pour une pensée unique ».

Je me tourne désormais vers **Simon Dubbins**, responsable au sein du syndicat UNITE, grande centrale syndicale anglaise, et président d'UNIGRAPHICS EUROPE. Nous débattons depuis de nombreuses années des problématiques évoquées à ce jour dans le cadre des assises. Le syndicat patronal INTERGRAPH pratique à l'occasion de nos réunions la politique de la chaise vide ou ne donne pas de mandats explicites à ses négociateurs. De plus, des régulations économiques et sociales sont nécessaires pour éviter un nomadisme de la charge de travail, lié à un dumping social effréné et renforcé par les différentes lois antisociales passées ces derniers temps dans nos pays respectifs.

Pouvez-vous nous dresser un tableau de l'industrie graphique en Europe et quelques lignes de convergence nécessaires à notre action syndicale ? Quels sont les apports du syndicalisme européen aux luttes que nous menons aujourd'hui ? Enfin, le Brexit est un dumping social qui aura des conséquences économiques et industrielles en Europe. Les coûts salariaux (en d'autres termes, le prix de la force de travail) risquent d'accroître encore les inégalités. Que recouvre ainsi ce Brexit ? Quelles seront ses incidences ? Et comment UNITE peut faire face à ces événements ?

**Simon Dubbins** croit en la perspective de l'imprimerie en Europe. Les évolutions présentées ici même sont similaires à celles des autres pays européens. Nous connaissons une crise structurelle au sein de l'industrie. Le changement de technologie est un véritable défi au niveau européen. Nous observons une réduction très forte du nombre de travailleurs dans le secteur.

En 2004, notre syndicat comprenait 80 000 membres dans le secteur de l'imprimerie ; en 2016, moins de 40 000 personnes. En Europe, dix ans auparavant, nous avions plus d'1,1 million de travailleurs dans le secteur ; désormais, il y a 650 000 personnes.

Cette tendance va malheureusement se poursuivre. Il ne sera pas possible d'éviter l'arrivée de la nouvelle technologie, notamment l'apparition de machines plus rapides et fonctionnelles nécessitant moins de travailleurs. L'emploi doit rester stable au sein de notre secteur, c'est un sujet très important pour l'avenir. Au niveau de notre organisation syndicale, nous effectuerons des fusions avec d'autres secteurs. La majorité des syndicats du secteur de l'imprimerie sont intégrés au sein d'autres organisations. Cela nous permet de maintenir notre force de convention au sein de notre système de négociation.

Suite aux changements structurels de notre secteur et de l'économie, nous avons subi des attaques très importantes contre notre système de négociation et de convention collective. Nous avons également fait des progrès au niveau européen, une soixantaine de structures ont été effectivement instaurées au sein de grandes entreprises. Cela nous permet d'avoir une influence plus forte au sein de ces sociétés.

Notre programme de coordination européen sur le plan des contrats nous a également permis d'échanger des informations entre pays depuis près de vingt ans. Nous disposons ainsi d'une perspective plus éloignée sur la situation. Nous avons fait des progrès, mais suite à la crise financière de 2008 ces avancées ont été stoppées.

Concernant le Brexit, notre syndicat a mené une campagne pour rester au sein de l'Union Européenne. Nous voyons néanmoins une Europe très libérale et politiquement plus à droite, mais nous avons bien compris que l'avenir de l'Europe repose sur son union. La solution n'est pas de détruire l'Europe.

Le Brexit entraîne de nombreux défis. Nous n'avons pas démarré ce processus, mais nous voyons que les investissements sont arrêtés au sein de nombreuses grandes entreprises. Une crise économique profonde se dessine. Nous sommes également dépendants de la loi européenne au niveau de notre droit du travail. Suite au Brexit, nous perdrons ainsi de nombreux droits en rapport avec le Code du travail.

**Pascal Lefèbre** remercie **Simon Dubbins** pour son intervention. Il souhaite également transmettre une information : les camarades de la direction fédérale ont appris que la direction générale du travail avait

mis sur la table le sujet des conventions collectives des ouvriers de la presse quotidienne régionale parisienne, employés et cadres. Selon ces derniers, la disparition est programmée à court terme : le 30 décembre 2016. Ce sujet sera évoqué lors de la quatrième table ronde.

Une bataille s'engage autour de nos conventions collectives, nous devons ainsi mener cette réflexion : « Quelle construction de convention collective souhaitons-nous pour les salariés de nos branches et filières pour qu'elle représente les filières professionnelles et non des mécanos ? ». Cette tendance à la fusion de convention collective ressemble davantage à des mécanos structurels.

Par ailleurs, le patronat a la volonté de nier l'apport des conventions collectives dans les acquis sociaux. Son souhait est d'effectuer des ensembles vastes et globaux, pour que les travailleurs ne puissent plus s'y retrouver et construire ensemble des garanties collectives.

Cet enjeu est majeur, nous le retrouvons au sein de la loi El Khomri. Nous continuerons à nous battre sur ce sujet.

La loi El Khomri ne doit pas entrer dans les entreprises, ni au sein de nos branches et conventions collectives. Nous avons besoin d'élaborer collectivement, et ce très rapidement, des ripostes et une offensive syndicale.

Je laisse la parole à l'assistance, si certains invités et camarades souhaitent intervenir.

**Damien Donte**, de *La Voix du Nord*, se montre inquiet de l'avenir des journaux imprimés en France. Actuellement, les entreprises de presse investissent uniquement sur l'information numérique. L'essentiel des chiffres d'affaires des entreprises de presse françaises est réalisé au travers de l'imprimé, mais ces bénéficiaires sont investis uniquement sur le numérique par la suite. Les patrons expliquent également qu'ils n'ont plus besoin des ouvriers du livre pour la presse.

**Tonio Delgado** met l'accent sur deux aspects intéressants : le premier concerne le niveau de concentration de l'outil d'impression en PQR et PQN. Le premier imprimeur en PQR et PQN représente 45 % de la presse. Comment peut-on ainsi réaliser de nouvelles créations ?

Une étude est également parue sur le numérique : plus de 10 millions d'habitants en France n'ont pas de connexion numérique. Il s'agit majoritairement de nos aînés, mais aussi des personnes issues de milieux défavorisés.

Quatre mille points de vente ont également disparu depuis 2010. L'accès à la presse papier se réduit. Néanmoins, le numérique est un élément complémentaire : cela ne peut pas représenter l'avenir en tant que tel.

**Jean-Marie Charon**, sociologue travaillant sur le milieu de la presse, focalise son attention sur la dimension européenne. Un phénomène contribue à reconfigurer le secteur. Les intervenants de la branche viennent de plus en plus de l'extérieur, notamment des secteurs de la télécommunication et l'informatique. En France, Messieurs Niel et Drahi ne mettent pas la presse au cœur de leur stratégie : il s'agit simplement d'un ingrédient.

**Simon Dubbins** constate depuis un certain nombre d'années une internationalisation des entreprises de presse. Avec les structures, nous avons créé des liens entre les syndicats pour comprendre au mieux les stratégies et proposer des contre-propositions.

Les entreprises fusionnent davantage : cela crée des difficultés au sein des systèmes de négociation. Notre défi est de créer une solidarité, une stratégie plus forte pour les syndicats, et contrer les attaques à notre égard.

Nous avons perdu des emplois par le passé, mais nous avons également créé des structures syndicalisées au niveau des grandes entreprises sur le plan européen. Ces dernières n'existaient pas auparavant. Nous devons renforcer les structures et échanges d'informations. De plus, que ce soit en France, Allemagne et Grande-Bretagne, le syndicat le plus fort de l'histoire a toujours été celui du secteur de l'imprimerie. Notre défi est de porter nos expériences et politiques progressives au sein des nouvelles structures.

**Pascal Lefèbvre** insiste sur un point important : de grands groupes financiers et des opérateurs mettent la main sur la presse. Nous devons affronter ces questions en tant que syndicalistes, puisque ces groupes proposent de faire de la presse un produit comme un autre.

L'information pluraliste et démocratique n'est pas un bien comme un autre : cela se construit et vérifie. Nous devons relever ce défi démocratique majeur ensemble. Nous avons notamment posé une question importante à la direction de *Ouest France* lors du congrès de Ouest Médias : « Où en est la situation aujourd'hui au sujet du fameux fond Google, en contrepartie du pillage de l'information par cette pieuvre du »

net ? ». D'après les propos de la direction générale, cela a été une erreur monumentale de penser que le fait de disposer de certains subsides sur ce fond Google allait éviter ce pillage de l'information. Le pluralisme est également peu présent sur ce support.

*La Marseillaise*, journal emblématique issu de la résistance, est d'ailleurs en redressement judiciaire depuis une semaine. *L'Echo* est aussi en difficulté, tout comme le journal *L'Humanité*.

Nous devons relever le défi de construire et d'imposer une loi pour l'information.

**Aldo Pometti**, délégué syndical, issu du cartonnage, spécialisé dans la fabrication des agendas à Hamelin en Charente-Maritime, avance le fait que certaines études scientifiques montrent l'impact psychologique du numérique sur l'enfant par rapport au papier. Cela ne construit pas l'esprit de la même manière.

Nous avons besoin de revenir aux fondamentaux de l'écrit. Il serait nécessaire d'avoir des initiatives syndicales au niveau européen notamment, pour que l'écrit garde sa place sans l'opposer au numérique. Nous avons également tendance à opposer les métiers du papier à ceux du numérique. Nous devons travailler sur ce sujet, et ne pas opposer ces deux supports. La fédération doit se positionner sur l'ensemble de la chaîne. Nous devons faire le lien avec chaque métier.

**Didier Lourdez**, secrétaire général du livre et de la communication écrite, affirme que le numérique est une évolution de la société. Nous ne pouvons pas lutter contre ce changement.

*Le Journal Officiel* sera notamment dématérialisé au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce support passera au tout numérique, le tirage affichait 1 000 exemplaires.

Nous devons nous poser la question suivante : « Comment se retrouver sur ces nouveaux métiers ? ». L'information ne disparaît pas, mais elle est traitée différemment. Nos emplois sont menacés au travers de cette nouvelle évolution.

Quel est notre positionnement pour demain ? Nous pouvons refuser cette évolution, mais cela se fera sans nous si nous n'y prenons pas garde.

L'initiative de cette journée est ainsi intéressante, elle nous permet de nous poser les bonnes questions. Les éditeurs constatent également qu'ils ne peuvent pas réaliser uniquement du numérique web, ils sont obligés d'associer les deux formes de communication même si les investissements se tournent davantage vers le développement du numérique au détriment des imprimeries.

La question de la formation professionnelle doit être également travaillée en vue de préserver nos emplois.

**Angelo Zanetti**, responsable de l'industrie graphique de SYNDICOM (syndicat suisse), confirme la transformation des secteurs de l'imprimerie : en Suisse, nous essayons de maintenir une convention collective nationale qui est appliquée dans le secteur de l'imprimerie des journaux et reliures. Nous assistons à un nouveau développement. En effet, le plus grand groupe éditorial suisse TAMEDIA - 50 millions de francs suisses de bénéfices chaque année, propriétaire de trois centres d'impression de journaux - est sorti de l'association patronale. Il négocie des conditions internes, malgré ses bénéfices.

Nous avons de nombreux frontaliers au sein de notre secteur, notamment des Français à Genève. Il est plus difficile d'entrer en contact avec eux. Nous devons ainsi travailler ensemble, et convaincre ces personnes d'être actives au sein de leur entreprise respective. Un travailleur en Suisse doit bénéficier des mêmes droits et être respecté de la même manière. Cela nous permettra d'améliorer nos conventions collectives et de maintenir les acquis.

**Jean-Pierre Martinez** distingue deux problèmes : la constitution des monopoles dans la presse a fortement diminué le nombre de titres et contribué à opérer un choix technique en termes de contenu d'informations.

La question des monopoles est peut-être le problème majeur. De plus, les salariés en situation de précarité ne défendent pas véritablement leur métier. Comment défendre un métier si les salariés ne disposent pas de véritables statuts ? Nous sommes confrontés à la remise en cause des conventions collectives ou fusions. Dans le cadre des conventions collectives, nous avons des socles communs : les qualifications, la reconnaissance des qualifications, les salaires et le temps de travail. Un de nos axes de bataille doit être la protection de nos statuts sociaux au travers de la défense de la convention collective, avec des garanties sociales pour maintenir nos statuts. Pour rappel, le Conseil National de la Résistance (CNR) avait fait en sorte qu'il n'y ait pas de monopoles dans la presse : nous revenons en arrière sur ce point.

**Nicola Konstantinou**, secrétaire d'UNI Europa Graphical, pense que nous devons nous poser la question de la stratégie des groupes d'édition de la presse. Pourquoi décident-ils d'investir au sein du numérique,

---

alors que les profits proviennent de la presse écrite papier ? Un collègue syndicaliste italien me confiait : « *Ce qui donne aux entreprises de presse leur qualité et reconnaissance vis-à-vis des lecteurs est le fait qu'elles impriment leurs journaux sur papier* ». Elles ont ainsi une notoriété, et sont plus visibles que les sociétés qui investissent uniquement dans le numérique.

Ces entreprises cherchent à fidéliser une certaine clientèle via le numérique pour vendre autre chose. Elles souhaitent s'étendre sur d'autres marchés et vendre des services différents à leurs lecteurs. Ces sociétés de presse ont ainsi un potentiel pour accrocher leurs lecteurs et diversifier leur clientèle.

---

**Tonio Delgado** estime que la presse a deux jambes : une liée à l'information et l'autre à la publicité. Cette dernière se transfère notamment sur le support du numérique.

Il existe également, depuis peu, une notion de marque. Nous ne parlons plus de titre mais de marque. Le concept même de l'information se modifie. Nous devons intégrer cette notion et débattre de ce sujet.

---

**Simon Dubbins** pense que la réduction des produits liés à l'imprimerie continuera.

En Angleterre, nous constatons également une évolution intéressante : le secteur du livre se stabilise, les ventes se maintiennent, nous n'avons pas eu de baisses depuis deux ans.

Néanmoins, le secteur de la presse quotidienne connaît des réductions. Nous avons également fusionné au sein de notre syndicat avec le secteur de l'informatique. Les entreprises se rapprochent effectivement plus que par le passé, cette approche est intéressante. Nous devons créer des structures pour l'avenir, car notre secteur continuera à évoluer. Il faut créer du lien avec les organisations syndicales des autres secteurs. La question de la formation est également fondamentale pour prendre en compte les évolutions de nos métiers.

---

**Hakim Chousse**, du syndicat allemand VERDI, affirme que tous les journaux sont transformés et digitalisés. Néanmoins, le papier reste important.

La situation est difficile pour notre syndicat et notre profession. Nous devons tout de même nous tourner vers l'avenir.

Certains secteurs connaissent des augmentations, notamment celui du livre.

Nous devons également renforcer notre structure syndicale en Europe avec l'arrivée de la digitalisation, cela relève notamment des politiques.

---

**Mario Ciona** évoque le travail effectué pour la mise en place d'une éventuelle nouvelle convention collective. En effet, nous sommes passés d'une dénonciation à une révision de la convention collective. Nous ne sommes pas opposés à cette modification, notamment si elle permet d'éviter la dénonciation.

J'espère qu'à l'issue de cette journée des camarades nous communiqueront leur mail pour travailler sur ces sujets. Cette opportunité doit être saisie, sinon les employeurs auront tout intérêt à en tirer les plus grands avantages.

---

**Brahim Bouchareb** aborde le sujet de la formation. Le plan de formation pouvait être maîtrisé, notamment au niveau de la création de nouveaux métiers ou de négociations. Il serait nécessaire de trouver un moyen pour sensibiliser l'ensemble des salariés de la presse.

En 2011, nous avons signé un accord de formation sur une période de 3 ans ; mais les fonds ont été principalement utilisés pour des plans sociaux déguisés, et la mobilisation a été assez faible.

## DEUXIÈME TABLE RONDE **TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ENTRE OPPORTUNITÉS ET RISQUES, UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE À ÉLABORER**

- **L'IMPACT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'ÉDITION À LA DISTRIBUTION**
- **VERS UN NOUVEAU PAYSAGE GRAPHIQUE**
- **CONCURRENCE OU MUTUALISATION**



**Éric Martin** souhaite la bienvenue aux quatre personnes qui vont intervenir lors de la deuxième table ronde de cette journée consacrée aux **ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE** : **Hubert Pédurand**, conseiller à l'UNIIC (Union nationale des industries de l'impression et la communication) ; **Jean-Marie Charon**, sociologue travaillant sur le milieu de la presse ; **Christian Siriex**, directeur de RIVET PRESSE EDITION ; et **Arnaud Raffier**, conducteur de presse offset chez RIVET PRESSE EDITION. Nous allons commencer cette table ronde par la projection d'un diaporama. Il sera commenté par **Julie Ducamp**, chargée d'études au sein de l'IDEP (Institut de développement et d'expertise du plurimédia) : le centre de ressources paritaires de la branche labeur.

**Julie Ducamp** dresse le bilan des évolutions, pour l'année 2015, des grands marchés de l'imprimé : le livre, les périodiques, ainsi que les imprimés publicitaires.

**En 2015**, l'ensemble de la production imprimée a baissé d'environ **4 %**.

Le chiffre d'affaires du secteur (hors conditionnement) est estimé à **5,5 milliards d'euros**.

Le volume traité s'élève à **2,1 millions de tonnes**.

La balance commerciale est très déficitaire en France.

La part des exportations provenant de quinze pays européens frôle **90 %**, et celle à destination de l'Europe de l'Ouest se révèle aussi conséquente puisque cette part approche **70 %**.

Les importations en provenance des pays de l'Est sont certes en hausse, mais en termes de volumes

l'Ouest concentre la majeure partie de ces importations. Ces dernières satisfont environ un quart de la demande finale.

Les flux se concentrent au sein d'un territoire restreint : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Suisse et Royaume-Uni.

Les imprimés publicitaires représentent un tiers du chiffre d'affaires et un tiers du volume des marchés de l'imprimé. La presse magazine, en revanche, pèse pour **10 %** du chiffre d'affaires mais correspond à un tiers du volume.

Le marché du livre se veut stable : **- 1 % en 2014 et 2015**. Cette stabilité s'explique par une production éditoriale vivace, les ventes d'exemplaires ayant ainsi augmenté de **3,5 %**.

En France, le livre représente un bien culturel acheté sur deux. Ce marché est tiré par la littérature, jeunesse, bande dessinée ; sachant que le meilleur demeure le best-seller.

Le tonnage baisse, et le tirage moyen suit une tendance identique en raison des efforts de rationalisation poursuivis par les éditeurs dans l'optique d'une réduction des coûts.

Les importations liées au marché du livre sont en diminution, les exportations en augmentation. La part des importations en provenance de l'Europe de l'Ouest tuteoie **80 %**, celles arrivant de Chine baissent de manière conséquente (**- 23 %**) en raison de la hausse continue du coût de la main-d'œuvre. Les flux en provenance des pays de l'Est s'apprécient, mais les volumes demeurent très faibles.

**Julie Ducamp** aborde ensuite le marché des périodiques : il a souffert en 2015 (**- 4,3 %**). L'audience des marques de presse augmente pourtant de **4 %**.

L'appétence des Français pour les magazines demeure, mais la diffusion payée se déprécie (**- 4,5 %**). Cette diminution est liée à des difficultés de distribution, notamment avec la disparition progressive des kiosques qui impactent les ventes.

La publicité dans les magazines ne se révèle pas obsolète, le magazine se voulant un écran valorisant pour la publicité.

Les importations et exportations de périodiques baissent.

Troisième et dernier grand marché : les imprimés publicitaires, extrêmement important en termes de chiffre d'affaires et volume pour l'imprimerie de labeur.

Les dépenses de communication des annonceurs ont connu une baisse modérée : **- 0,8 %**.

Le message publicitaire a du mal à se faire une place sur la toile, parce que l'espace est saturé et la quantité de publicités agace les internautes. Le papier, évidemment, ne connaît pas cette difficulté.

La Publicité sur lieu de vente (PLV) augmente de **3,5 %** : une tendance très intéressante, les marques ressentant le besoin d'un lien physique à une époque où la communication devient de plus en plus virtuelle et les rapports se dématérialisent.

Les importations d'imprimés publicitaires augmentent, tandis que les importations baissent. Surtout, les flux se diversifient.

Pour conclure sur les évolutions des grands marchés de l'imprimé en 2015, la production se contracte. Résultats : les usages changent, des surcoûts s'ajoutent, la balance commerciale affiche un déficit. Nous avons également vu, en revanche, que le papier conservait une haute valeur ajoutée. Il permet un temps de déconnexion, bien loin de la frénésie numérique ; crée un lien physique, entre la marque et ses consommateurs ; et enfin, paradoxalement, se veut une porte d'entrée vers le numérique au vu de la connexion choisie et non subie.

**Éric Martin** met en avant, grâce à l'exposé de **Julie Ducamp**, la place encore importante occupée par le papier dans les différentes lectures. Il s'adresse ensuite à **Hubert Pédurand**, conseiller à l'UNIIC, en lui posant les questions suivantes : au vu de votre expérience personnelle dans le monde de l'imprimerie de presse et celui du livre, dans lequel vous avez introduit le numérique, ces procédés sont-ils concurrents ou complémentaires ? Cela peut-il sauver la culture du papier ? Et depuis 2008, vous dites que la distribution dictera la production dans les imprimeries : où en sommes-nous aujourd'hui ?

**Hubert Pédurand** introduit son propos par cette phrase amenant à réfléchir : il faut concentrer notre attention moins sur ce que les médias font aux gens et plus sur ce que les gens font des médias.

Au sein de l'UNIIC et l'IDEP, nous avons la sensation qu'il faut innover sous peine de mourir. Il n'y a pas d'innovation sans prise de risques. Le progrès se révèle une utopie qui fonctionne, je la revendique ainsi comme une philosophie.

Concentrons-nous, dans un premier temps, sur l'impact des nouvelles technologies de l'édition à la distribution au travers de deux exemples : l'Imprimerie de L'Avesnois et le *Jersey Evening Post*.

Désolé de vous le proclamer ici et aujourd'hui : l'imprimerie disparaîtra s'il n'y a pas de distribution. S'il n'y

a plus de distribution, cela signifie qu'il n'y aura plus de diffusion. Et s'il n'y a plus de diffusion, un jour il n'y aura plus de lecteur. L'avenir se situe dans les dépôts.

Je suis ravi d'évoquer devant vous les ordonnances des 22 et 26 août 1944, lesquelles considèrent que la presse n'est pas un instrument d'objet commercial mais de culture.

Le média papier s'apparente à un vecteur de lien social et démocratie. Je prône un papier rapide, économe, écologique, de plus en plus personnalisé ; générant de nouvelles valeurs pour l'entreprise, en vue du maintien de l'emploi et des compétences, et destiné à l'émergence probable d'une troisième voie industrielle : après l'imprimé et le numérique, pourquoi pas le numérique imprimé ?

La massification se veut inégalable en termes d'imprimerie, l'offset bénéficie d'un boulevard devant lui, il n'y a pas de débat à ce sujet.

Plusieurs possibilités s'offrent à la branche du numérique, dès l'instant où nous employons l'expression « mutation technologique » et si nous considérons la massification comme un fait incontournable.

La temporalité de la PHR (Presse hebdomadaire régionale) colle bien à l'impression jet d'encre car du temps est disponible pour produire, les vitesses n'étant pas celles observées lors de l'utilisation de l'offset. Sans les aides allouées via le Fonds de modernisation de la presse, je ne serai pas là pour vous parler de cette belle réussite que constitue la mutation technologique de l'Imprimerie de l'Avesnois.

Chez SOGEMEDIA, groupe de presse indépendant, le titre est devenu une marque qui véhicule des éléments relatifs au lectorat local ainsi qu'aux annonceurs. Le traitement premium des abonnés figure aussi parmi les priorités. La zone de chalandise de SOGEMEDIA se situe dans le Nord de la France. Le prix des encres reste un souci pour le développement de ce modèle économique.

La mutation complète des métiers s'est réalisée comme une lettre à la poste au sein de l'Imprimerie de l'Avesnois, avec un bémol important néanmoins : le problème de la formation aux nouvelles technologies perdure, notamment en raison du financement.

Au *Jersey Evening Post*, deux rotatives ont été installées et une troisième va même arriver. L'objectif vise une capacité de production de **30 000 exemplaires par service de nuit**, c'est-à-dire durant trois heures.

Le retour d'expériences témoigne d'une qualité qui ne constitue plus un obstacle en matière d'impression numérique à condition de faire quelques concessions sur les couleurs. J'ai aussi constaté une grande facilité d'adaptation du personnel à la conduite de la nouvelle ligne, après des sessions de formation. Les anciennes compétences se révèlent moins utiles suivant ces nouveaux procédés, lesquels demandent de nouvelles dispositions : la question est de savoir comment utiliser au mieux ces deux aspects, afin de trouver un juste équilibre.

Le marché du noir sur le livre reste dynamique sur le territoire français, le début de l'impression décentralisée dans les entrepôts arrive, et les échanges de données informatiques se mettent en place progressivement.

Le nombre de titres croît de façon vertigineuse, **de 30 000 à 100 000 en l'espace de dix ans** ; tandis que, dans le même temps, la quantité de tirages a diminué. Les commandes arrivent de plus en plus via des plateformes dématérialisées, **20 %** des livres viennent ainsi du web.

**Éric Martin** souligne la belle démonstration d'**Hubert Pédurand**, qui a permis de voir que le numérique prend le pas sur l'offset et l'avenir des imprimeries. A la mutualisation, s'ajoute une véritable concurrence au niveau des petits tirages. Il a maintenant envie de demander à **Christian Siriex** quelles sont les stratégies l'ayant conduit à investir dans le numérique ?

**Christian Siriex** présente la société RIVET PRESSE EDITION : une imprimerie centenaire, fondée par Etienne Rivet (artisan local à Limoges), qui a joué un rôle durant l'occupation allemande pour ainsi devenir l'imprimerie de la résistance. Cinq salariés ont lancé un quotidien, *Valmy*, devenu par la suite *L'Echo*. Ce journal rayonne sur cinq départements : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Dordogne et Indre.

A la Libération, Etienne Rivet a cédé son imprimerie aux fédérations du Parti communiste qui détenaient le journal dans cette zone de diffusion. L'imprimerie Rivet a appartenu à la SPEC (Société de presse et d'édition du Centre), laquelle a déposé le bilan et a été mise sous administration judiciaire en 1994.

Les outils éditorial et industriel ont été séparés via la création de deux SARL juridiquement indépendantes : RIVET PRESSE EDITION et L'Echo-La marseillaise. Ces deux sociétés sont liées par une convention, au travers de laquelle RIVET PRESSE EDITION imprime le quotidien *L'Echo*.

En 1998, suite à la liquidation de la holding qui détenait **99 %** des parts, nous nous sommes tournés vers nos partenaires historiques ; en l'occurrence les fédérations syndicales, trois d'entre elles figurent d'ailleurs au capital social : Mines énergie, cheminots, et retraités CGT. L'imprimerie est ainsi sous contrôle de la Confédération générale du travail, ses dirigeants étant bien entendu militants de la FILPAC.

Aujourd'hui, nous possédons l'intégralité de la chaîne de fabrication : du prépresse au routage.

L'imprimerie n'échappe pas à la dégradation du contexte économique puisque son chiffre d'affaires régresse régulièrement depuis trois-quatre ans. Ce dernier est financé en majeure partie (**80 %**) par les travaux issus du mouvement social et de la CGT en particulier.

Ces difficultés économiques nous ont amenés à réfléchir à la sauvegarde de la société et la façon de la rendre pérenne. Il y a huit ans, ainsi, nous avons commencé à travailler sur un projet d'impression numérique intitulé SINAPSE (Système numérique appliqué à la presse et aux solutions d'édition) ; aujourd'hui, nous sommes particulièrement heureux de voir que ce projet a été repris par **Jean-Pierre De Kerraoul** et vu le jour au sein de l'Imprimerie de L'Avesnois.

L'imprimé en général reste un support d'information reconnu et utilisé, même si la concurrence fait rage avec notamment la télévision et la toile, il conserve sa valeur d'usage et demeure une référence en matière de proximité.

La ligne éditoriale d'un journal reste la référence, et sa notoriété dépend de la communauté de lecteurs qu'il se montre capable de fédérer.

Les difficultés actuelles rencontrées par le milieu de la presse sont liées à une désaffection du lectorat, et les journalistes portent une part de cette responsabilité car ils écrivent plus souvent pour se faire plaisir au détriment de l'intérêt du lecteur. Elles s'expliquent également par une distribution rendue compliquée par La Poste, que nous subissons en tant qu'imprimeur et routeur basé en province. Troisième facteur : la disparition progressive des kiosques.

Aujourd'hui, nous réfléchissons à la mise en place d'un système d'impression web to print, dans l'optique d'offrir au mouvement social des supports variés (tracts, affichettes, etc) dans des délais rapides en passant commande via Internet. Une bibliothèque de prémaquettes et logos, ainsi qu'une grille de tarification seraient disponibles en ligne.

Au travers du numérique imprimé et des nouvelles technologies, l'imprimeur doit être capable de se réapproprier son métier. Ce dernier est complètement abandonné de nos jours car ce sont les clients qui imposent les prix et délais. Et donc, par rapport à cette perte, il y a urgence à retravailler les données issues de la convention collective.

Je tiens à souligner les dérives de la loi El Khomri, laquelle va finir d'exacerber la concurrence entre les imprimeurs qui tire vers le bas l'ensemble de la profession. Il faut agir rapidement en matière de formation professionnelle, et redéfinir les métiers tout en conservant l'employabilité.

**Éric Martin** estime que les choses sont bien engagées chez RIVET PRESSE EDITION, société à l'aube d'un investissement numérique conséquent. Il cède la parole à **Jean-Marie Charon**, sociologue, qui a remis un rapport à la Ministre de la culture et communication en juin 2015 intitulé : *Presse et numérique : un nouvel écosystème*. En toile de fond, se posent deux questions fondamentales : l'évolution vers le numérique entraîne-t-elle de nouveaux modes de rédaction et diffusion de l'information ? Plus d'information signifie-t-il une meilleure information ?

**Jean-Marie Charon** pense que nous avons tendance à nous focaliser sur la technologie et ainsi ne pas assez prendre en compte les transformations sociales lorsque nous nous posons la question du numérique. L'ancien système d'information reposait sur des médias tous publics, aussi appelés mass média, dont la conception intéressait tous les types de population : générations, sexes, et niveaux d'éducation confondus. Eh bien, aujourd'hui, il a décliné au profit d'une recherche d'informations davantage en cohérence avec leurs différences ; la caractéristique première du numérique étant la flexibilité, et sa facilité quant à sa capacité d'adaptation.

Pour pouvoir répondre à votre question « Et plus d'information signifie-t-il une meilleure information ? », il convient de reprendre l'explication à la base en partant du socle du système d'information : son modèle économique, en s'appuyant sur l'exemple de la presse quotidienne. L'une de ses ressources, la publicité, a été très fortement bousculée. Les petites annonces visibles en version papier ont été transférées vers les sites numériques. En 1990, en France, les petites annonces représentaient **32 %** du chiffre d'affaires publicitaire des quotidiens ; en 2013, ce taux affiche **1,8 %** : ce secteur a ainsi fondu de manière extrêmement substantielle. Il s'agit aussi de prendre en considération la publicité commerciale, à la baisse en termes de volumes et tarifs. Le périmètre des supports s'est considérablement élargi. Google, Facebook, et Twitter égaleraient ensemble le chiffre d'affaires de la presse écrite, selon les estimations. Et suivant une projection, en 2020, les réseaux sociaux dégageraient un chiffre d'affaires au moins égal voire supérieur à celui de la presse écrite à l'échelle mondiale.

Les opérateurs étalent leur puissance sur le marché publicitaire grâce à leurs audiences et aux données personnelles qu'ils exploitent. En plus, ils tirent les prix vers le bas. Et cette tendance à la baisse du chiffre d'affaires publicitaire pour la presse écrite (**- 6 % l'an dernier**) va se poursuivre. Parallèlement, les recettes

provenant des lecteurs diminuent également, au vu notamment du poids de la gratuité. Et puis, il y a la question des jeunes et de leurs pratiques d'information en pleine transformation ; la presse écrite figurant de moins en moins parmi leurs références, au détriment du web bien évidemment.

Les offres en version papier ont été fragilisées, en particulier au niveau de la presse régionale qui s'est développée sur des propositions éditoriales extrêmement consensuelles.

Au regard de l'évolution par types de presse, nous observons un recul de la diffusion. C'est moins prégnant en France car il ne reste plus de grands quotidiens, beaucoup plus visible en Allemagne (*Bild* a perdu deux millions d'exemplaires en l'espace d'une décennie) et aux Etats-Unis (les journaux locaux ont baissé en qualité, quand ils n'ont pas disparu : une centaine au cours des années 2000).

Partant de ces constats, et pour revenir à la question de savoir ce que nous devons mettre en place en matière de formation, la complémentarité entre numérique et imprimé reste la piste la plus intéressante à approfondir.

S'agissant du numérique, les flux constituent le point fort. Nous pouvons nous appuyer sur trois supports : l'ordinateur, le smartphone, et la tablette. Et les réseaux sociaux permettent des échanges avec le public. Concernant le papier, il se concentre davantage sur le fond avec un parti pris pour l'esthétique et la mise en scène de l'information.

L'un ne va pas sans l'autre : il faut inventer sur le numérique et réinventer sur le papier. Il s'agit de tester, faire, refaire. Pour les éditeurs de presse, l'enjeu se situe à ce stade : créer sans cesse pour revenir vers des publics plus jeunes.

En matière d'expérimentations, l'impression numérique prend toute sa place.

Pour la presse locale, le contenu du papier doit s'adresser à toutes sortes de publics à l'aide de messages différents suivant le type. C'est sensiblement la même chose pour le numérique, la monétisation des contenus devant davantage se trouver en phase avec les attentes des internautes.

Si la presse quotidienne régionale s'engage dans la stratégie numérique, s'opérera alors une révolution complète de son système d'information. Il n'est pas possible de centraliser l'offset et s'orienter vers la presse numérique en même temps.

En guise de conclusion, je voudrai attirer votre attention sur l'un des grands défis qui nous attend : la qualité, plutôt au rendez-vous ; mais s'adressant toujours aux mêmes publics, en l'occurrence les gens étant prêt à payer. Conséquence : l'offre d'information se révèle de moins en moins en phase avec les attentes populaires.

**Éric Martin** demande aux auditeurs s'ils ont des réactions et/ou interrogations à propos des sujets abordés lors de cette deuxième table ronde des **ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE ?**

Nous avons évoqué l'impact entre les anciennes façons d'imprimer comme l'offset, toujours d'actualité mais en perte de vitesse car les volumes de tirages diminuent fortement, et des nouveautés en matière de personnalisation par exemple. Nous avons également discuté des problèmes rencontrés par la distribution, le journal papier étant de moins en moins souvent déposé dans la boîte aux lettres ou présent sur les étals de kiosques en voie de disparition.

**Sandrine Debenath** revient sur l'aspect de la notoriété, très intéressant et ô combien important à ses yeux, sachant qu'elle travaille au sein de *L'Alsace* : un des dix journaux faisant partie du groupe de presse constitué par le Crédit Mutuel dans le seul but de se servir de cette notoriété et d'agir uniquement sur deux leviers : l'économie de coûts (administration, informatique) et la mutualisation (moyens industriels, rédaction), ainsi que l'utilisation du fichier des clients pour vendre la marque.

Parce que nous ne voulons pas que cette situation perdure, nous avons construit un projet d'avenir pour sauvegarder le pluralisme de la presse en Alsace intitulé : « De l'audace, de la créativité, de l'inventivité. » Le terme utopie a été employé, je trouve cela très bien, il faut se montrer audacieux !

Notre projet est axé autour de quatre thèmes : l'édition papier, qui représente tout de même **98 %** de nos recettes. Nous devons donc consolider ce secteur à travers : la concentration des moyens industriels, la recherche de proximité en matière d'information locale (nous avons laissé le champ libre dans les communes aux bulletins municipaux), le développement des sujets d'investigation (à l'aide de suppléments thématiques et transfrontaliers), la valorisation de l'activité des porteurs de presse.

Deuxième thème : l'édition numérique, complémentaire au papier et non concurrente. Le but vise à sortir un vrai journal numérique, digne de ce nom, et ne pas se contenter du copié-collé.

La troisième partie du projet repose sur la recherche et le développement, deux domaines incontournables si nous voulons trouver de nouvelles ressources. Là aussi, il faut faire preuve d'audace, afin de valoriser l'image et la crédibilité de la marque. Cela passe également par la promotion d'une politique de création d'événements.

---

Dernier point : la formation, parce que tous les métiers évoluent et la population dans la presse vieillit. Cette base de travail a été portée à la connaissance des 700 salariés travaillant au sein des titres du Crédit Mutuel il y a une dizaine de jours. Nous avons déjà eu quelques retours. Un bilan sera dressé en janvier. Et l'objectif final de ce projet consiste à le communiquer auprès de l'actionnaire.

---

**Éric Martin** remercie les participants à cette deuxième table ronde des **ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE.**

---

## TROISIÈME TABLE RONDE

# LA FORMATION ET LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS COMME LEVIERS DE MAINTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

- DESSINEZ LES BESOINS ET DONNER LES MOYENS
- LA POLITIQUE DE FORMATION VÉRITABLE REVENDICATION
- EN FINIR AVEC LA DESTRUCTION D'EMPLOIS



**Éric Martin** présente les intervenants de cette troisième table ronde : **Angéline Barth**, secrétaire générale adjointe de la CGT spectacle et présidente de l'AFDAS ; **Jean-Philippe Maréchal**, conseiller confédéral à l'espace revendicatif sur la formation professionnelle à l'AGEFOS et aussi à l'EGD (établissement de gestion dédié CGM pour la profession du travailleur) et négociateur pour l'ANI de 2013 sur la formation professionnelle et le CPA en 2016 ; **Bernard Trichot** directeur de l'AGEFOS PME CGM et de l'IDEP.

Il pose à **Jean-Philippe Maréchal** la première question de cette table ronde, cette dernière s'intitulant : « La formation et la reconnaissance des qualifications comme leviers de maintien et de développement de l'emploi ». Nous entendons fréquemment parler de la sécurisation des parcours professionnels. Qu'en dit la CGT ?

**Jean-Philippe Maréchal** indique que c'est un vaste programme. Nous avons porté dans les différentes négociations évoquées lors de mon parcours la sécurisation des personnes dans leur parcours professionnel et non la sécurisation de ces parcours. Cette nuance est essentielle. Nous considérons que cela se rapproche davantage de la revendication portée par la CGT, d'une sécurité sociale professionnelle et d'un nouveau statut du travail salarié.

J'aimerais également revenir sur l'actualité, et ce qu'a été la loi travail. Ce débat nous a tous mobilisés. L'actualité s'est portée notamment sur le Compte Personnel de Formation (CPF) et le compte personnel d'activité. Nous avons essayé de soutenir ce que porte la CGT, et non ce que déclare la loi travail. Cette loi

est néfaste sur un point essentiel qui est l'inversion de la hiérarchie des normes. Au sein de cette dernière, certains éléments, dont le compte personnel d'activité et le Compte Personnel de Formation, ne sont pas suffisants et ne correspondent pas à ce que revendique la CGT.

Notre organisation syndicale n'a pas été signataire de l'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 sur la formation professionnelle. Néanmoins, la loi travail ne passera pas dans les entreprises, si les camarades se mobilisent et s'approprient les enjeux des éléments intégrés au sein de cette loi.

Si nous voulons un droit attaché à la personne et garanti collectivement en matière de formation professionnelle, le CPF peut être un socle intéressant. Nous n'avons pas signé l'accord national interprofessionnel puisque les moyens n'étaient pas suffisants pour atteindre les objectifs assignés à ce Compte Personnel de Formation.

Le bilan effectué deux ans plus tard nous donne malheureusement raison : en matière de qualité de la formation, le CPF ne répond pas aux attentes. La majorité des formations qui ont mobilisé le CPF sont essentiellement des évaluations du type TOEIC, soit des tests de langue. Ces dernières ne répondent pas aux objectifs fixés par la CGT, en termes de droits individuels garantis collectivement sur la formation professionnelle. Nous soutenions effectivement un droit pour une formation qualifiante, qui permet aux salariés de s'émanciper et leur garantir un niveau d'employabilité.

Ce CPF permet uniquement aux salariés d'accéder à des formations qui le renforcent dans son positionnement personnel et non professionnel.

Je souhaite également évoquer le sujet de l'enjeu de la formation professionnelle dans notre démarche revendicative. Nous entendons parfois que la formation professionnelle est l'Alpha et l'Omega de la lutte contre le chômage. De nombreux demandeurs d'emplois sont également surqualifiés et n'ont pas besoin de formations, mais ces derniers disposent de compétences et qualifications qui ne correspondent pas aux besoins du marché.

De notre point de vue, la formation professionnelle ne peut pas être une solution pour le retour à l'emploi de ces personnes. Cela ne signifie pas non plus qu'il ne faille pas former les salariés privés d'emplois et ne possédant pas de qualifications à un niveau suffisant pour trouver un emploi.

De plus, dans le cadre du plan de formation d'entreprise, les chefs d'entreprise ont l'obligation de former leurs salariés pour les maintenir dans l'emploi. En revanche, si une évolution numérique survient, nous devons faire évoluer la qualification des travailleurs et bénéficier de politique de formation au sein des différentes branches qui amènent l'ensemble des salariés d'un secteur à pouvoir monter en compétence, afin de rester compétitif sur le marché du travail.

---

**Éric Martin** interroge **Bernard Trichot** à propos de l'instauration des réformes évoquées précédemment, laquelle a des impacts sur le financement de la formation professionnelle : comment, dans ce contexte, l'AGEFOS PME CGM compte-t-elle donner les moyens de formation aux salariés de notre secteur ?

**Bernard Trichot** assure : à minima, nous rendrons les moyens qui nous sont confiés. Je dirige un établissement de gestion dédié. Je suis au sein d'AGEFOS PME, le plus important OPCA de France. Cet OPCA a une vocation interprofessionnelle : au sein de celui-ci, le secteur de la communication graphique et des multimédias est majoritairement représenté par l'imprimerie. Cet OPCA a construit un établissement de gestion dédié, qui permet de disposer à sa main d'un outil paritaire et non dilué sur l'ensemble du territoire. Avant de répondre à la question d'**Éric Martin**, il est important de traiter une autre interrogation : « Pourquoi donner les moyens de formation aux salariés de notre secteur ? ». Tout simplement, parce que nous avons une politique de l'emploi et de la formation dans la branche de l'imprimerie. Le travail est la locomotive de cette branche, en ayant une politique volontariste et ambitieuse en matière d'emploi et de formation.

Le dernier accord paritaire signé à ce sujet, le 30 octobre 2015, a d'ailleurs mis en œuvre la loi de 2014. Cette dernière a eu un impact important et destructeur : en effet, derrière les messages d'abaissement de charges relayés notamment par le MEDEF et entendus par l'ensemble de nos entreprises adhérentes, nous avons perdu toutes les valeurs construites depuis 30 ou 40 ans, pour essayer de constituer un dispositif de formation et de financement.

Suite aux éléments de la loi de 2014, nous sommes passés de 1,6 % de la masse salariale à 1 %. Nous avons fait croire qu'il s'agissait d'une baisse de charges pour les entreprises.

L'accord a été signé le 30 octobre 2015 pour la loi du 5 mars 2014, soit 18 mois de négociation. Il a fallu ainsi arracher un accord paritaire pour doter à nouveau le secteur du travail d'un minimum de moyens afin de conserver un outil paritaire. Ce dernier permettait de gérer des dispositifs qu'il pouvait ajuster à ses besoins et de disposer d'un minimum de moyens mutualisés.

Le rôle d'un OPCA est d'avoir des leviers financiers mutualisés, qui permettront d'actionner des disposi

tifs qui ne seraient pas mis en œuvre par les entreprises. La signature de cet accord n'est également pas une grande victoire, puisque c'était une bataille. Nous devons repartir sur ce champ de bataille, car les moyens sont insuffisants. Les éléments obtenus l'an dernier dans le cadre de cet accord de branche ne permettent pas de maintenir un investissement de formation à la hauteur des enjeux du secteur.

Nous sommes face à une mutation de l'ensemble des emplois et compétences. Nous devons maintenir ces compétences en entreprise et les insérer.

L'OPCA dispose ainsi de deux axes pour intervenir et apporter des moyens à la branche : soutenir l'insertion de nouvelles compétences et mobiliser les moyens qui nous sont confiés vers des dispositifs ajustés et restructurés. Nous proposons aussi aux entreprises et salariés des parcours de formation qu'ils ne construiraient pas eux-mêmes s'ils étaient isolés.

**Éric Martin** se tourne vers **Angéline Barth**, présidente de l'AFDAS. Quelle conclusion faites-vous des interventions précédentes ?

**Angéline Barth** souligne qu'elle travaille en tant que présidente de l'AFDAS, avec les camarades de la FILPAC. Au sein des branches de l'AFDAS, nous avons effectivement la presse, l'édition, la publicité et la distribution directe.

Je souhaite également revenir sur le sujet de la formation professionnelle, il est nécessaire que nous allions au-delà de nos revendications.

La réforme de la formation professionnelle rend le salarié acteur de sa formation. Il faut s'emparer de ces questions de manière revendicative, au-delà de ce que nous avons l'habitude de dire au sujet de ces formations.

A force de laisser cela aux patrons, nous notons un glissement sémantique et une instrumentalisation de la formation à leur profit. Les entreprises ont l'obligation de former avec l'instauration de cette loi évoquée précédemment, mais nous devons nous positionner sur ce sujet.

Par l'intermédiaire des OPCA, nous avons réussi à négocier des accords de branche : ceux-ci prévoient des cotisations conventionnelles qui permettent de créer des plans mutualisés, en essayant d'imposer les besoins des salariés et non uniquement ceux des entreprises.

Nos organisations syndicales doivent devenir actrices de ces sujets au sein des entreprises, OPCA et CPNE.

Néanmoins, la formation professionnelle ne résoudra pas l'ensemble des problèmes de chômage.

**Éric Martin** donne la parole au public.

**Hubert Strauel** aborde un sujet développé lors d'échanges précédents : les industries graphiques et celles se rattachant à nos champs d'activité sont fortement morcelées. Nous sommes également dans une période de bouleversements qui fragilise une multitude d'entreprises, notamment de nombreuses petites sociétés du secteur graphique.

J'ai été invité l'année dernière par l'EDEC des industries graphiques d'Alsace. Cet organisme gère des fonds visant à financer des opérations de formation professionnelle pour les entreprises de toutes tailles, soit près de 400 sociétés. Ces dernières ont établi un bilan d'activité, et nous n'avons pas 10 % de petites entreprises qui font appel à eux. Soit ces sociétés n'investissent pas, soit elles ne se préoccupent pas de l'avenir.

Lorsque nous parlons d'emploi, il serait aussi nécessaire d'évoquer en premier lieu la volonté politique de défendre et développer nos industries. Ce n'est jamais le cas : depuis 40 ans, l'industrie graphique, dont le labeur, était particulièrement développée en France ; mais, en Alsace, les grandes entreprises ont fermé les unes après les autres.

La politique menée en France ne fonctionne pas et explique l'échec de la question de l'emploi. Les petites entreprises de labeur sont nombreuses, ces dernières sont menacées, si elles ne s'adaptent pas elles disparaîtront et des centaines d'emplois sont ainsi concernés.

Nous devons nous adresser à ces entreprises et être au service de l'ensemble des salariés de nos branches d'activité. A cet effet, nous pouvons utiliser la campagne existante au niveau des élections dans les TPE pour s'adresser à ces salariés. Nous avons commencé à travailler sur le sujet au sein du syndicat de Mulhouse, en dressant une liste de 50 entreprises que nous allons parrainer.

**Bernard Trichot** revient sur la précédente intervention en insistant sur le fait que l'érosion du secteur du labeur est réelle, la politique nationale menée au niveau de l'industrie dépasse celle de notre secteur, il existe néanmoins la volonté de résister à cette érosion.

Nous perdons également **3 % d'entreprises et de salariés** chaque année. Je comptabilise aujourd'hui

**4 000 entreprises adhérentes** ; lorsque je suis arrivé, il y en avait **plus de 10 000**. Ce phénomène n'est pas lié à la désindustrialisation. Les équipages mis autour des machines ne sont plus les mêmes. Les machines sont plus performantes, et nécessitent moins d'opérateurs pour les conduire.

L'accès à la formation est également une vraie difficulté pour les TPE. Au niveau de la production, il est difficile de quitter ses collaborateurs lorsqu'une équipe est constituée de seulement 5 personnes. Les salariés eux-mêmes ont des difficultés à partir en formation pendant une semaine. Nous développons à ce jour une plateforme de formation à distance, avec la création de modules spécifiques pour le secteur des industries graphiques. Cette dernière pourrait voir le jour en 2017. Le premier objectif est de répondre aux besoins de compétences des salariés des plus petites entreprises éloignées des centres de formation. Nous avons également un service de proximité, qui rencontre les entreprises. Deux mille visites de sociétés sont effectuées chaque année, **40 % d'entre elles** sont consacrées à des entreprises de moins de 10 salariés.

**Angéline Barth** reprend le sujet des TPE. Au niveau de l'AFDAS, nous avons **90 % de TPE** sur l'ensemble du champ. Nous constatons sur certains secteurs que des personnes ont de très hauts niveaux de formation, mais elles ne sont pas formées à leur métier. Et, de fait, elles ont besoin d'effectuer de la formation professionnelle.

Nous avons étudié nos chiffres : au 31 octobre 2016, les entreprises de moins de 10 salariés et de plus de 50 personnes ont consommé **70 % du plan de formation**, mais les sociétés de 10 à 50 salariés ont consommé seulement **40 % de leur plan de formation**.

En 2008, nous avons plafonné les plans de formation des entreprises puisqu'il y avait plus de consommation de formation que de rentrées de cotisations. Ce plafond ne fonctionne plus avec cette nouvelle loi. Les entreprises forment en fonction de leurs besoins, et n'étudient plus nécessairement la formation sur une année civile mais plutôt sur deux ou trois ans.

Nous réfléchissons ainsi à faire sauter ces plafonds ou à les instaurer sur trois ans. Nous développons également des séminaires web, au cours desquels des entreprises se connectent pour assister à des conférences autour de la formation professionnelle.

**Pascal Froidefond**, du journal *L'Union* à Reims, s'intéresse aussi au sujet de la formation. Si, dans les entreprises, nous ne forçons pas la formation il ne se passe rien. Il devait y avoir une évolution des métiers, mais celle-ci a été bloquée à plusieurs reprises au niveau du SPQR et du SPQN. Le volet formation n'a jamais été mis en place.

Je souhaiterais également poser cette question aux organismes présents : « Comment sont choisis les métiers au niveau de la formation ? ». A *L'Union*, nous avons des rotativistes qui n'ont pas eu de formation depuis 20 ans. Un expéditionnaire à *L'Union*, qui sait que son métier disparaîtra prochainement, ne distinguera aucune formation numérique au sein du CPF.

Les personnes du prépresse n'ont jamais eu de formation numérique, cela ne fait pas partie des formations professionnelles, ces dernières ne peuvent pas être prises en compte.

Comment sont choisies les formations ? L'objectif est de supprimer une certaine catégorie de salariés à statut, pour reprendre ensuite d'autres personnes à des salaires inférieurs. Les premiers sujets à étudier sont la formation et l'avenir des métiers.

**Jean-Philippe Maréchal** précise que cette question est au cœur d'un certain nombre de problèmes. « Comment sont choisis les profils des bénéficiaires des formations ? ». Cela se décide au sein des entreprises. De plus, nous n'avons pas d'emplois qui disparaissent ; à l'avenir, des personnes fabriqueront du papier avec d'autres méthodes. Le métier se transforme, mais il existera constamment. Les compétences des salariés s'effritent, au travers des évolutions technologiques.

Qui a la responsabilité de la maintenance de ces compétences ? Nous renvoyons sur l'individu la responsabilité de la maintenance de ses compétences. En règle générale, lorsque les entreprises voient les compétences s'éroder, elles virent les salariés à statut qui n'ont plus les compétences nécessaires à cet instant pour maintenir les niveaux de production.

Les entreprises renvoient également sur l'État et la collectivité la responsabilité de la mise à niveau de la compétence des travailleurs. Cette situation n'est pas normale, nous devons avoir une action syndicale sur ce point. La dernière réforme a également handicapé les petites et moyennes entreprises, qui bénéficiaient le plus de la mutualisation des fonds sur l'obligation de financer les formations.

Certains accords de branche permettent tout de même de maintenir des niveaux de mutualisation sur les PME : cet aspect est essentiel.

---

**Arnaud Raffier** indique que la formation des jeunes aurait pu être davantage abordée. En Haute-Vienne, certaines personnes obtiennent un bac pro de conducteur de presse offset, mais les entreprises n'ont pas de postes à leur proposer. Il serait nécessaire de les former davantage sur des métiers d'avenir. L'évolution technologique diminuerait également la main-d'œuvre, selon les propos rapportés précédemment.

A la CGT, nous avons la réponse à ce sujet : « Les 32 heures, travailler moins, travailler tous. » Chacun trouvera ainsi sa place au sein de l'évolution technologique.

Je voulais également parler de l'entreprise RIVET PRESSE EDITION, elle met les moyens pour que ses salariés aillent militer au sein des structures syndicales.

Depuis 2008, le fisc nous harcèle. En novembre, nous avons subi un redressement fiscal de 1,2 million d'euros pour un chiffre d'affaires de 7,5 million d'euros. La CGT du département et le syndicat de l'entreprise sont scandalisés puisque cette attaque repose sur des interprétations malhonnêtes du droit fiscal. La CGT est attaquée, certains souhaitent la déstructurer.

## QUATRIÈME TABLE RONDE

# PESER SUR LES STRATÉGIES D'ENTREPRISE POUR DONNER DE RÉELLES PERSPECTIVES À L'IMPRIMÉ

- INFORMATION ET CHOIX DE SOCIÉTÉ
- DE NOUVELLES RÉGULATIONS SONT POSSIBLES
- L'IMPRIMÉ COMME SUPPORT DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA CULTURE



**Pascal Lefèbvre** se réjouit d'avoir à ses côtés : **Laurent Mauduit**, journaliste à *Médiapart* et écrivain ; **Emmanuel Vire**, secrétaire général du SNJ-CGT ; **Didier Lourdez**, secrétaire général du livre et de la communication écrite ; **Steve Bénéteau**, secrétaire du syndicat du livre de Rouen et Le Havre travaillant à Paris-Normandie et **Jean-Marie Charon**, sociologue, déjà présent ce matin et qui participera à cette quatrième et dernière table ronde des Assises des métiers de l'imprimerie.

**Pascal Lefèbvre** s'adresse d'abord à **Laurent Mauduit** : un de vos derniers livres fait état d'une main basse sur l'information, œuvre d'une oligarchie financière contournant allégrement les ordonnances de 1945. Pouvez-vous nous en dire un peu plus au sujet de ce qui pèse aujourd'hui sur le milieu de la presse ?

**Laurent Mauduit** profite de sa présence pour lancer une alerte car il a le sentiment que nous sommes aujourd'hui revenus à l'époque de la presse du Comité des forges, celle qui était corrompue durant l'entre-deux-guerres.

Souvenez-vous, en parallèle, des ambitions de celles et ceux qui ont libéré la France et figurent au sein du programme du Conseil national de la résistance (CNR) : rétablir la liberté de la presse, son honneur et indépendance vis-à-vis des puissances financières. Nous avons pris, aujourd'hui, nos distances au regard de ces principes et ainsi oublié ce glorieux passé.

Pour résumer, nous avons assisté ces dernières décennies à une double normalisation : économique, puis éditoriale.

Lentement et progressivement, les journaux ont perdu leur indépendance. Et depuis dix ans, un fait nouveau est apparu : le rachat de titres par des milliardaires, dont la presse ne constitue pas le métier premier, dans une logique du vieux capitalisme français qui est d'asservir aux désirs du pouvoir la plupart du temps. Nous avons observé l'émergence d'imposants empires de presse, très préoccupants et dangereux en termes de pluralisme de l'information, sous la houlette de Vincent Bolloré et Patrick Drahi ainsi que du trio Pierre Bergé-Xavier Niel-Matthieu Pigasse. Il y a eu tellement d'autres rachats, à tel point que la normalisation économique se révèle très inquiétante et s'accompagne surtout de conséquences sociales ravageuses.

La finance s'affole, et c'est certain : un jour prochain, cette bulle spéculative explosera. Oui, mais quand ? Eh bien, la réponse s'avère simple : dès que les taux d'intérêt vont remonter. Cela engendrera à coup sûr de la casse sociale.

A cette normalisation économique, s'est ajoutée une violence éditoriale. La presse est de plus en plus asservie, dans des conditions totalement indignes d'une démocratie avec son lot de censures (affichées et revendiquées) et conflits (le dernier en date à I-télé, où la rédaction s'est rebellée face à la direction qui voulait lui imposer de travailler avec un homme mis en examen pour corruption aggravée de mineurs). Je suis stupéfait par le fait que la puissance publique n'a pas dit le moindre mot à ce sujet. Et donc, je le répète : il est nécessaire de sonner l'alerte à propos de la liberté de l'information afin de revenir à une presse libre et indépendante.

Pour y parvenir, je vais vous soumettre quelques pistes de réflexion ; sachant que tous les citoyens sont invités à réfléchir, et non seulement les journalistes et syndicalistes. Il y a un tas de mesures destinées à limiter les dérives actuelles : une nouvelle loi anti-concentration au vu des conflits d'intérêt d'un type nouveau qui surviennent, par exemples la même personne détenant une régie publicitaire et un média ou un opérateur téléphonique et un média ; l'application de droits moraux au sein d'une rédaction, parmi lesquels révoquer ou accepter le directeur suivant un seul et unique critère : l'honnêteté de l'information vis-à-vis des citoyens.

Les menaces se révèlent énormes, les mesures doivent se caractériser par une forte énergie. Ainsi, il faut favoriser l'émergence d'une presse nouvelle et indépendante : chez *Médiapart*, où je travaille, nous n'avons pas réglé le problème du statut juridique de la société que nous avons fondée dans l'urgence. Nous défendons ainsi l'idée de créer une Société citoyenne de presse, au sein de laquelle le lecteur pourrait investir et profiter d'une aide provenant de l'État sous la forme d'une défiscalisation à l'image d'un don pour une association.

A l'heure du numérique, pour conclure mon propos, il serait vital de promulguer une grande loi démocratique pour refonder le droit de savoir des citoyens. Je rêve d'une grande révolution démocratique, avec la presse comme principal pilier.

**Pascal Lefèbre** remercie **Laurent Mauduit** pour cet exposé très illustré. Il indique que la FILPACCGT, avec les camarades du SNJ-CGT, a commencé à travailler sur le projet d'une nouvelle loi pour une information libre et indépendante. Et demande ainsi à **Emmanuel Vire** quels pourraient en être les éléments sur le plan rédactionnel ?

**Emmanuel Vire** insiste sur les batailles menées dans tous les titres de presse aux mains d'une oligarchie et estime que la situation s'est aggravée sous le quinquennat de François Hollande.

Je comprends parfaitement **Laurent Mauduit**, lorsqu'il a souhaité d'emblée sonner l'alerte. L'actualité, en effet, ne se révèle pas bonne du tout pour : les salariés de la presse, l'information, et la démocratie de manière plus générale.

Notre combat, au sein du SNJ-CGT et avec le soutien de la FILPAC-CGT, vise à défendre les titres de presse indépendants ; ceux qui portent nos valeurs, celles de la République et du Conseil national de la Résistance. Nous allons, par exemple, nous battre pour que survive *La Marseillaise*, journal qui se retrouve une nouvelle fois en redressement judiciaire ; sinon, tout le Sud-Est se retrouvera aux mains de forces politiques abjectes via *La Provence* et *le Midi libre* en ce qui concerne la zone de diffusion du Languedoc-Roussillon.

Je n'oublie pas le journal de la CGT, *NVO*, lequel vit aujourd'hui une situation très compliquée. Il est indispensable que nous puissions conserver notre entreprise de presse au regard de la bataille idéologique que nous menons.

J'ai aussi en tête le conflit à I-télé, le plus long dans l'audiovisuel privé depuis Mai-1968. Malheureusement, quelle défaite pour la profession ! Aucune personne syndiquée, en particulier de la CGT, ne figurait

parmi la rédaction de cette chaîne de télévision. A la fin du conflit, Vincent Bolloré a versé de bonnes indemnités de départ à 70 % des journalistes ayant quitté i-télé.

Pour revenir sur le sujet d'une nouvelle loi pour une presse libre et indépendante, évidemment qu'il en faut une car le journaliste est pris en double tenaille : d'un côté par les oligarques ayant fait main basse sur les titres, et de l'autre par les suppressions de postes.

Nous sentons en ce moment une prise de conscience des journalistes au vu du dévoiement de leur métier. Conséquence : ils sont dans l'incapacité de l'exercer comme auparavant.

François Hollande n'a pas tenu ses promesses par rapport au changement de la loi sur les concentrations. Et dans la loi Bloche, adoptée il y a deux mois, visant à renforcer le pluralisme et l'indépendance des médias, rien ne peut empêcher les oligarques de continuer à posséder la presse. Cela fait bien longtemps que le Parti socialiste a renoncé.

L'aspiration à une information libre et indépendante passe évidemment par : un renforcement des lois anti-concentration, dans la perspective d'interdire à Vincent Bolloré ou Patrick Drahi d'avoir la main sur des médias ; une réorientation profonde des aides à la presse, sachant que la moitié de plus d'un milliard d'euros a été versée aux cinq plus gros milliardaires ; ainsi que la garantie d'une indépendance juridique à l'équipe rédactionnelle, laquelle donnerait aux journalistes la possibilité de se muer en contre-pouvoir face à un actionnaire.

Les salariés de la presse n'y arriveront pas seuls, les citoyens doivent ainsi absolument se saisir de cette question du pluralisme et de l'indépendance des médias.

**Pascal Lefèbvre** rebondit immédiatement en affirmant : il faut se saisir de cette question du pluralisme et de l'indépendance des médias syndicalement parlant dans les entreprises de presse, et c'est dans cette perspective qu'il donne la parole à **Didier Lourdez**.

**Didier Lourdez** rappelle que les syndicats CGT de la FILPAC sont très concernés par l'évolution du numérique.

D'un point de vue général, l'information issue du web circule en temps réel ; nous sommes, en revanche, en droit de nous interroger sur sa fiabilité : pouvons-nous ainsi considérer être bien informé en seulement 142 mots ? L'information diffusée sur Facebook et Twitter est-elle juste et vérifiée au vu de la rapidité de sa mise en ligne ? Avons-nous en notre possession tous les éléments nous permettant de réfléchir et faire notre propre opinion ?

En parallèle de toutes ces interrogations, n'oublions pas le lecteur se trouve au bout de la chaîne d'information et lui seul décide ainsi du support auquel il se fie.

Il est probable que nous répondions par la négative à la plupart de ces questions. Et c'est pour cette raison que nous considérons encore et toujours le support papier comme la valeur sûre de diffusion de l'information générale ou spécialisée.

Nous devons sans cesse le rappeler : ce qui est lu et distribué en France doit être imprimé sur le sol français. Ne voyez pas une forme de protectionnisme dans cette affirmation, mais plutôt une logique industrielle et écologique.

La question de l'emploi demeure au cœur de nos revendications, nous devons ainsi nous positionner sur les nouveaux métiers liés au numérique.

Il ne s'agit pas non plus d'oublier l'aspect de la distribution, trop souvent pour ne pas dire systématiquement relégué aux oubliettes : c'est une grosse erreur si nous voulons mettre dans les mains des lecteurs les produits imprimés dans des temps raccourcis.

En guise de conclusion, notre délicate mission vise en même temps à maintenir l'existant et se projeter sur le numérique.

**Pascal Lefèbvre** remercie **Didier Lourdez** pour son analyse. Il se tourne vers **Steve Bénéteau**, de *Paris-Normandie*, qui est en train de mener une énième bataille sociale en vue de maintenir ce titre de presse et sauvegarder les emplois à travers la construction d'une alternative ; rejoignant ainsi une proposition émise tout à l'heure par **Laurent Mauduit** dans l'optique d'une reprise en main de l'information libre et indépendante.

**Steve Bénéteau** résume l'idée générale : notre lutte vise à faire de *Paris-Normandie* une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour permettre au lecteur de devenir actionnaire du journal.

Qui a fait tomber l'ordonnance de 1944 ? Robert Hersant, le papivore. Son fils, Philippe, décide de s'exiler en Suisse et d'y bâtir son empire de presse. Avant de partir, il achète *Nice-Matin* et *La Provence* 160 millions d'euros : somme correspondant intégralement à de l'endettement. Il abandonne ces deux titres quelques années après, et s'entend avec le groupe belge ROSSEL. Il crée une holding, puis rachète le pôle

CAP (Champagne-Ardenne-Picardie). Grâce à ce rachat, HERSANT obtient un abandon de créances de 50 millions d'euros et s'exile en Suisse.

A ce moment-là, *Paris-Normandie* se retrouve devant le tribunal de commerce. ROSSEL figure comme repreneur potentiel, avec 130 suppressions d'emplois à la clé. Nous ne pouvons pas l'accepter. Nous menons ainsi une lutte, et ROSSEL finit par se désengager. Le titre est en passe de disparaître, mais un compromis est trouvé avec un autre repreneur. Cela s'accompagne de 85 licenciements : c'est violent. Aujourd'hui, pourtant, *Paris-Normandie* a été modernisé : une nouvelle imprimerie a vu le jour. Mais les pertes dans le secteur de la publicité (un million d'euros par an) et la baisse de la diffusion (relativement maîtrisée) ont entraîné de nouvelles difficultés financières. Nous avons alors négocié un plan social, qui s'est traduit par des départs volontaires dont nous ne sommes pas fiers. La casse a été cependant limitée juste avant cet été.

En septembre, un second plan de licenciements de 30 personnes est annoncé. Nous avons alors sollicité notre employeur, en vue d'obtenir son business plan. Et de lui affirmer, droit dans les yeux : « *Nous allons vous piquer la boîte !* », ça suffit, y'en a marre de cette logique capitaliste dans la presse : les suppressions d'emplois suivent la courbe à la baisse de la diffusion des titres, cela signifie ainsi une destruction de l'information, nous ne croyons plus en l'actionnaire unique dans un titre ni aux aides à la presse telles qu'elles existent aujourd'hui.

Nous devons obligatoirement nous poser la question du financement de la presse, et nous considérons l'investissement des lecteurs au sein de l'actionnariat d'un titre comme garant de pluralisme.

Aujourd'hui, ROSSEL est à nouveau candidat à la reprise de *Paris-Normandie*. Lors d'une assemblée générale qui a eu lieu le lundi 5 décembre, notre message à l'attention du groupe belge a été clair : « *Vous partez, nous ne vous souhaitons pas en tant qu'actionnaire de cette entreprise.* » ROSSEL peut injecter trois millions d'euros dans la capitalisation de la société, et nous zéro. Mais nous allons proclamer haut et fort : « *Nous ne voulons pas de ROSSEL comme propriétaire de Paris-Normandie.* » Des appels à la solidarité ont été lancés, le ticket d'entrée pour intégrer la SCIC a été fixé à 50 euros.

**Pascal Lefèbre** se rend compte de la tâche délicate qui incombe à **Jean-Marie Charon** en sa qualité de dernier intervenant lors de cette quatrième table ronde des **ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE**. Il revient sur les aides à la presse et leurs nouvelles orientations évoquées par **Steve Bénéteau**. Et interroge : est-ce que l'initiative dont il vient de parler figure dans le rapport que vous avez remis l'an dernier à la ministre de la Culture ? Et quels seraient les financements préconisés dans le cadre d'une nouvelle loi pour l'information libre et indépendante ?

**Jean-Marie Charon** croit savoir que les structures coopératives ouvrières, regroupant le personnel de production tout y associant les rédactions, ne peuvent pas voir le jour sans que les lecteurs ne soient partie prenante à la fois dans le financement et la gestion du titre.

Je suis frappé par la faiblesse du débat public à propos des questions entourant la presse libre et indépendante, les partis politiques ne débattent pas des sujets axés sur l'information et n'invitent pas les citoyens à en discuter, il y a très peu de lieux où s'expriment des conceptions sur l'avenir des médias : il est absolument essentiel qu'une opinion se construise, parce que les freins s'avèrent multiples. Il y a d'abord les lois, et puis l'Europe. Le manque de travail sur les textes et la technicité juridique pénalise les citoyens, il faut être capable de créer un vrai mouvement d'opinion.

Ce vide a été comblé par des « infomédiaires », ces derniers se sont installés entre le public et les médias, ils captent une partie des revenus de la publicité et influencent les contenus auxquels accèdent les citoyens. Les opérateurs risquent de finir par imposer leurs règles aux éditeurs, et le face-à-face va devenir complètement déséquilibré. Je voudrai tout de même opérer une distinction entre les anciens industriels à la française (Serge Dassault et Vincent Bolloré) et les nouveaux arrivants (Patrick Drahi, Pierre Bergé-Xavier Niel-Matthieu Pigasse) car le rapport de forces diffère.

**Pascal Lefèbre** répète l'alerte lancée par **Laurent Mauduit** en ouverture de cette quatrième et dernière table ronde des **ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE**, souligne le fait que les quatre autres intervenants ont mis en avant un certain nombre de défis à relever, et estime que les auditeurs doivent ainsi avoir beaucoup de questions à poser.

**Laurent Bouyrie** demande à **Laurent Mauduit** si les fondateurs de *Médiapart* avaient envisagé de sortir une version papier de leur journal ou s'ils comptaient rester 100 % web ?

**Laurent Mauduit** lui répond qu'il est compliqué de sortir une version papier d'un journal, qui plus est lorsque l'économie du web se veut plus abordable.

Nous avons créé une société des amis de *Médiapart*, pour que tout le monde puisse apporter sa contribu

tion à l'émergence de ce nouveau média. La question d'ajouter une déclinaison papier s'est tout de même posée, mais nous avons eu peur de boire le bouillon, et donc le projet de Médiapart en version papier a été abandonné.

Avec Internet, les salaires représentent 90 % des coûts, l'investissement se révèle très léger car il n'y a pas de distribution ni fabrication.

Nous avons fondé ce journal dans la logique de ne pas perdre notre indépendance.

L'avenir du journalisme sera dans le multimédia : telle est ma conviction en tant que journaliste. Deux raisons motivent cette option : l'écriture multimédia se révèle terriblement enrichie, nous pouvons en effet documenter les articles et les contextualiser ; le numérique donne une place au citoyen, ce qui n'est pas le cas du papier. Le but vise à trouver le juste équilibre entre les questions sociale et démocratique. La période de cohabitation entre papier et web sera longue.

Jean Tortrat se concentre sur la capacité des milliardaires et affairistes, ayant surgi dans le monde de la presse, à bloquer les informations qui dérangent leur pré carré. Vincent Bolloré attaque systématiquement au tribunal celle ou celui qui écrit un malheureux tract à son encontre ou une malheureuse déclaration qui ne lui plaît pas, il met ainsi en difficulté de petites entités qui tentent de faire la lumière sur des sujets dont quasiment personne ne parle, et nous avons là une illustration de ce que l'avenir nous réserve en matière de contrôle de l'information.

**Laurent Mauduit** trouve intéressante l'idée de la Banque publique d'investissement (BPI), lancée par les socialistes, qui a malheureusement été détournée puisqu'elle n'a rien produit en termes d'intérêt public et s'est concentrée sur des marchés hautement spéculatifs. Et parmi les pistes de réflexion en vue de financer la presse, pourquoi ne pas faire figurer la Banque publique d'investissement et ses prêts à taux zéro pour aider les titres à surmonter leurs difficultés.

**Guillaume Thomas-Flores** constate que les personnes détenant le milieu de la presse ne sont pas au service du pluralisme mais plutôt de leurs propres intérêts, l'information se trouve ainsi entre de mauvaises mains, et cela entraîne sa destruction à travers des restructurations. Aujourd'hui, ainsi, *Le Monde* ne dispose plus d'imprimerie ; en 2015, le groupe AMAURY s'est aussi séparé d'une de ses imprimeries. De manière plus générale, je préfère employer le terme « restructuration » à « normalisation » car les statuts et emplois trinquent.

Toutes ces mutations s'opèrent dans un contexte où nous sommes fascinés par le numérique, sachant que la précarité ne va pas en se réduisant : les plans de licenciements et départs volontaires se multiplient. Et les agences de presse n'échappent pas à cette catastrophe : à l'AFP, il a été proposé un salaire d'embauche 40 % inférieur à ce qui était pratiqué auparavant.

Le citoyen doit prendre sa part, mais l'accès à une presse libre et indépendante se situe assez loin de lui au regard de deux aspects : le prix de vente des quotidiens dépassant deux euros est trop cher pour bon nombre de personnes, et je suis favorable aux entreprises de presse citoyennes mais il subsiste un écueil entre les têtes de gondole du journalisme faisant de l'information-spectacle et la confiance que les citoyens placent en eux.

**Guillaume Dumoulin** axe son intervention sur les kiosques, et plus particulièrement la vente au numéro puisqu'il s'agit du premier vecteur de promotion des titres.

Chaque année, plus d'un millier de points de vente disparaissent : ce qui engendre des difficultés en termes de proximité, notamment en province où les kiosques sont de plus en plus éloignés des lecteurs. La distribution se veut un outil démocratique au service du pluralisme.

Syndicalement parlant, nous devrions porter l'idée d'un pôle publique de la distribution, à la fois en version papier et numérique.

Si nous imprimons de plus en plus vite aujourd'hui, nous dépendons en réalité beaucoup de la distribution : les deux domaines se veulent ainsi indissociables.

**Jean-Marie Charon** observe que suivant les deux précédentes interventions nous avons retrouvé un problème préoccupant : celui de la dualité du système d'information.

Les projets de participation des citoyens dans le financement de la presse s'adressent à des publics éduqués, grands consommateurs d'informations, motivés par ce type de démarche. C'est l'explication du succès de Médiapart, qui a trouvé le public intéressé par son orientation éditoriale. Survient alors le problème de la presse populaire, ces journaux de masse qui sont parfois regardés avec un certain dédain mais manquent néanmoins. L'offre en matière de titres se concentre d'ailleurs sur les publics faciles à traiter.

---

**Pascal Lefèbre** se félicite des riches débats ayant rythmé ces Assises des métiers de l'imprimerie et tient à remercier l'ensemble des invités. Il rappelle que les discussions vont se prolonger, et annonce que **Patrick Bauret** va en expliquer le cheminement.

---

Intervention de clôture de **Patrick Bauret**, secrétaire général de la FILPAC-CGT.

Patrick BAURET remercie toutes les personnes ayant participé à ces premières Assises des métiers de l'imprimerie organisées par la FILPAC-CGT. Il n'hésite pas à affirmer : nous ne pouvons qu'être heureux de la teneur des débats, qualité des intervenants, hauteur des échanges ; les discussions ont été riches, elles vont nous amener à réfléchir collectivement à l'avenir de l'imprimerie.

Le papier demeure le vecteur de la liberté d'expression, il faut ainsi continuer à le défendre.

Fin 2017, nous organiserons d'autres assises qui mettront un point final à notre projet FSE. Elles pourraient tourner autour de deux sujets : l'analyse des besoins définis aujourd'hui, en matière de : formation, investissement, pluralité, démocratie ; la définition des propositions quant à notre vision de l'avenir de l'imprimé, et la façon de réguler la presse.

Demain, jeudi 8 décembre, nous fêterons les 30 ans de la FILPAC-CGT ; et, en même temps, nous discuterons de notre vision de la fédération dans les 30 ans à venir.

Encore un grand merci à tous, bonne soirée, et à tout à l'heure autour de notre buffet fraternel. 

